

ACL - TARIFS MURIANETTE - NOEL 2026

Ces tarifs concernent les familles résidant à Murianette, et tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

CENTRES : le Clos d'Espiès du 21 au 24/12 et MDC du 28 au 31/12				FORFAIT : Maison des Collines du 21 au 24/12
QUOTIENT FAMILIAL	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)	Forfait Journée
- 300	14,40 €	19,40 €	6,70 €	50,90 €
301 - 450	16,80 €	21,80 €	7,90 €	59,30 €
451 - 800	19,10 €	24,10 €	9,05 €	67,35 €
801 - 1000	20,30 €	25,30 €	9,65 €	71,55 €
1001 - 1220	21,30 €	25,30 €	10,65 €	74,55 €
1221 - 1450	22,50 €	26,50 €	11,25 €	78,75 €
1451 - 1800	24,60 €	27,60 €	12,80 €	85,60 €
+ 1800	25,70 €	28,70 €	13,35 €	89,45 €

Attention : le forfait Vacances concerne les 4 jours de la 1^{ère} semaine des vacances de Noël, du 21/12 au 24/12, et est valable uniquement pour le centre suivant de La Maison des Collines. A compter de la réservation, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement, ou annulation quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle).

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés mais possibles, uniquement au siège de l'Association.